

## Cap sur le nouveau "Plan greffe" 2022/2026

**I**l est d'ores et déjà avéré que le plan greffe 2017/2021 initié par l'ABM n'atteindra pas les objectifs envisagés de 4950 transplantations par an, dont 1000 au titre des donneurs vivants.

France Rein, association de patients écoutée et respectée de l'ABM, entend peser de tout son poids dans l'élaboration du futur plan 2022/2026. Dans le cadre d'un partenariat avec la SFT et AFU, France Rein a contribué à la rédaction d'un livre blanc sur la transplantation initié par la SFNDT.

5 recommandations concrètes ont été formulées dans le but :

1/ d'étoffer les coordinations de prélèvements au sein des hôpitaux préleveurs afin d'augmenter le nombre de prélèvements

2/ de développer la transplantation de donneur vivant

3/ de réduire les disparités d'accès à la transplantation selon les régions et le profil des patients

4/ d'améliorer la qualité de vie des patients transplantés et des donneurs vivants

5/ de soutenir la recherche pour faire face aux grands enjeux de la transplantation rénale.

France Rein a été particulièrement attentive et opérante à la rédaction de la quatrième recommandation. Quatre propositions ressortent de cet exposé :

- Intégrer la qualité de vie dans l'expression des résultats de la transplantation, qui doit s'entendre à la fois sur le plan physique et sur le plan psychologique.

- Développer les partenariats avec les patients-partenaires et les associations de patients tout au long du parcours de soins.

Selon la HAS : « *la santé ne doit pas être seulement l'affaire des sachants mais elle doit s'ouvrir aux citoyens* ». De ce fait, les associations de patients ont désormais un rôle déterminant reconnu par les autorités de santé.

- Établir de nouvelles recommandations pour le suivi des patients transplantés.

Le nouveau modèle organisationnel doit intégrer tous les moyens désormais à disposition : télésurveillance et téléconsultation, infirmiers de pratique avancée, infirmiers en éducation thérapeutique, patients experts.

- Lutter contre la non-observance en s'appuyant sur la complémentarité des acteurs et en développant des consultations d'observance.

L'observance du traitement antirejet est vitale pour le patient. Elle constitue également un devoir moral en ce qui le concerne mais surtout vis-à-vis de son donneur. Elle a aussi un coût pour la société puisqu'elle induit le retour en dialyse des patients en échec de transplantation.

Plus de 60% des greffes réalisées en France sont des greffes de reins. Avec son puissant réseau d'adhérents présents sur tout le territoire, ses 120 représentants dans les instances hospitalières ou de santé publique, France Rein a donc toute légitimité pour participer activement à l'élaboration de ce nouveau plan greffe. Rien ne compte plus que d'améliorer encore et toujours la qualité des soins et la qualité de vie des patients insuffisants rénaux.

**Alain Trouillet**  
**Président**  
**de France Rein**

